

# COMITE NATIONAL ITIE SENEGAL (CN-ITIE)

## **TERMES DE REFERENCE**

### **RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT NATIONAL ET D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION DES MEMBRES DU CN-ITIE SUR LES ENJEUX ET MEILLEURES PRATIQUES EN MATIERE DE GOUVERNANCE PETROLIERE ET GAZIERE**

Date : Janvier 2017

## Sommaire

CONTEXTE .....	3
OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTES .....	4
Objectif général .....	4
Objectifs spécifiques .....	4
Mandat de chaque consultant.....	5
Grille indicative de répartition des tâches: .....	6
CHAMPS D'INTERVENTION.....	9
Description de la mission .....	9
Activités spécifiques.....	9
CALENDRIER ET LOGISTIQUE .....	10
Calendrier .....	10
Ressources humaines .....	10
Autres moyens.....	10
MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE.....	10

## CONTEXTE

Depuis 2013, le Sénégal fait partie du groupe des pays mettant en œuvre l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE). L'ITIE est une Norme internationale qui vise à améliorer la transparence et à promouvoir la redevabilité dans la gestion des revenus tirés des ressources minières, gazières, pétrolières.

L'exploration pétrolière s'est intensifiée au cours des dernières années, et a abouti à la découverte d'un gisement de pétrole en 2014, par la société CAIRN Energy et en fin 2015 d'un gisement de gaz par Kosmos Energy. Ceci confirme le potentiel géologique du bassin sénégalais. Ces découvertes ont modifié les perspectives économiques ainsi que les priorités en matière de réformes au niveau du secteur.

Dans cette dynamique, le Gouvernement a engagé une série d'initiatives pour renforcer la bonne gouvernance et la transparence dans le secteur. C'est ainsi, qu'une révision du code pétrolier est en cours pour mettre en place un nouveau cadre juridique et institutionnel dans lequel la transparence est renforcée.

La révision constitutionnelle adoptée par référendum en mars 2016 reconnaît également aux citoyens le droit sur leurs ressources naturelles. C'est dans la même perspective que s'inscrit la création du Comité d'Orientation Stratégique du Pétrole et du Gaz (COS-PETROGAZ) qui permettra d'assurer une impulsion dynamique du secteur de l'Energie et un contrôle stratégique du processus de mise en valeur des réserves pétrolières et gazières, à travers notamment, le renforcement des actions de l'ITIE.

Par ailleurs, l'exploitation pétrolière et gazière à grande échelle est une nouvelle donne et mérite donc d'être encadrée. La participation de tous les acteurs au renforcement de la transparence dans toute la chaîne de valeur de cette future industrie est essentielle.

Cependant, des faiblesses de capacités sont constatées au niveau des parties prenantes qui affichent une faible maîtrise des questions pétrolières.

Dans le contexte actuel marqué par la révision du code pétrolier de 1998, il est opportun de renforcer les capacités des parties prenantes à l'ITIE.

En tant qu'acteur clé, le Comité National est particulièrement attendu pour ses

recommandations et son plaidoyer utiles à l'amélioration de la gouvernance dans ce secteur.

A cet égard, le Secrétariat de l'ITIE avec l'appui de l'Ambassade de la Grande Bretagne entend mobiliser des expertises internationale et locale, pour développer deux modules de formation à l'intention des membres du Comité National. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre de sa stratégie de renforcement de capacités devrait permettre à ces acteurs de mieux jouer leur rôle dans le processus ITIE, mais aussi d'apporter une contribution au processus de révision du code pétrolier en cours.

Un module portera sur la législation et la fiscalité pétrolière, et le second module sera axé sur les enjeux liés à l'industrie pétrolière et gazière (gestion des recettes, enjeux économiques, sociaux et environnementaux) et les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Le consultant international et le consultant national devront travailler ensemble à l'élaboration de ces modules, en s'appuyant sur une répartition des tâches telles que définie dans la partie « **Grille indicative de répartition des tâches** » des termes de référence.

## **OBJECTIFS ET RESULTATS ESCOMPTES**

### Objectif général

Il s'agit à travers le développement de deux modules et la tenue de formation, de doter les membres du Comité National des outils nécessaires pour comprendre et analyser les enjeux liés à l'industrie pétrolière et gazière, et de s'imprégner des meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance du secteur des hydrocarbures.

### Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques associés à cette mission sont les suivants :

- Partager avec le CN-ITIE les meilleures pratiques internationales en matière de fiscalité et de législation dans le secteur pétrolier
- Expliquer les enjeux financiers, économiques, sociaux et environnementaux qui se posent dans les contrats
- Faciliter à travers des exercices pratiques une discussion constructive et encadrée sur le code pétrolier (Loi 98-05) du Sénégal.

## **Mandat de chaque consultant**

Le consultant international a pour objectif de présenter les différents aspects et options de la législation et de la fiscalité pétrolière au niveau international et de faire ressortir les meilleures pratiques. Le rôle du consultant national est de faire le lien entre ces pratiques internationales et la législation et la fiscalité en vigueur au Sénégal.

A cet effet, les tableaux ci-dessous présentent les sujets qui devront être abordés dans les deux modules. Chaque module correspond à environ une journée de formation.

## Grille indicative de répartition des tâches:

### Module 1 : Législation et fiscalité pétrolière

	Consultant international	Consultant national
Lois et contrats pétroliers	Que couvre la loi/le contrat (les différentes options et modèles), la durée du contrat, la négociation du contrat ?	Plus spécifiquement au Sénégal, que couvre la loi/le contrat, les différents types de contrats, les durées de validité, qui participe à la négociation des contrats
Introduction au cycle de vie d'un projet pétrolier	Exploration, faisabilité, construction, production, fermeture Différences Offshore/On shore Le circuit de commercialisation	Tableau des entreprises pétrolières présentes au Sénégal selon les phases du cycle, comparaison avec un ou deux pays africain (ex : Cote d'Ivoire et Ghana)
La Compagnie Nationale Pétrolière	Modèles et pratiques existantes, rôles	PETROSEN : statut, rôle, fonctionnement...
Les régimes fiscaux	Survol des pratiques existantes et modes de calcul pour les: prime à la signature, prime de production, frais de location, rentes, redevances, impôt sur les revenus des sociétés, participation aux bénéfices, participation de l'Etat, autres taxes basées sur les bénéfices, autres taxes générales (les droits	Le régime fiscal sénégalais pour les compagnies pétrolières et gazières suivant les différentes phases (exploration, exploitation).

	<p>d'importation, taxe de vente, taxe foncière, droits d'accise, retenues à la source)</p> <p>Notion de dégressivité et de progressivité, Modélisation financière en fonction du régime fiscal</p>	
--	--	--

## Module 2 : Enjeux et meilleures pratiques

	Consultant international	Consultant national
Défis liés à la gestion des recettes pétrolières et gazières	<p>Caractéristiques des recettes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>*sont incertaines et volatiles</li> <li>*sont limitées dans le temps</li> <li>*peuvent avoir un impact négatif sur d'autres secteurs économiques</li> </ul> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment faire face à la volatilité ?</li> <li>- Comment gérer les recettes limitées dans le temps ?</li> <li>- Comment faire face au syndrome hollandais ?</li> <li>- Comment renforcer les institutions ?</li> </ul>	<p>Plus spécifiquement au Sénégal, quels sont les principaux défis dans la gestion des recettes pétrolières et gazières ?</p>

Outils de gestion des recettes pétrolières et gazières	Règles de partage des recettes Règles fiscales Objectifs des Fonds (Stabilisation des dépenses, épargne, stérilisation des entrées massives de capitaux...) Dépenses pour le développement Transparence des fonds Cas pratique de gestion des revenus (chili, Malaisie, Norvège)	Passer en revue les outils prévus par le code et analyser les forces et les faiblesses (enjeux liés à la transparence)
Efficacité des systèmes de partage des revenus des IE	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règles de partage des recettes</li> <li>✓ Différents systèmes de partage des revenus</li> <li>✓ Déterminants principaux</li> <li>✓ Critères d'appréciation</li> </ul>	Simulations sur des scénarios probables au Sénégal
Prise en charge des impacts environnementaux et sociaux par la loi et le contrat	Pratiques internationales dans l'encadrement par les lois et les contrats des impacts environnementaux et sociaux des projets pétroliers	Législation sénégalaise sur les impacts environnementaux et sociaux des projets pétroliers



Il est demandé aux consultants d'accorder une importance particulière au fait de rendre les modules ludiques, vivants et accessibles. Il s'agit d'éviter l'écueil de la présentation fastidieuse d'une liste de lois et règlements.

## **CHAMPS D'INTERVENTION**

### **Description de la mission**

La mission du consultant national, en partenariat avec le consultant international, consiste à mener des formations pour renforcer les connaissances des membres du comité national ITIE sur les meilleures pratiques internationales en matière de gouvernance du secteur des hydrocarbures. La formation sera dispensée en langue française.

### **Activités spécifiques**

Le consultant national devra mener les tâches suivantes :

- Préparer avec l'aide du consultant international deux modules de formation (voir tableau en section OBJECTIFS).
- Présenter avec le consultant international les deux modules pour l'atelier de deux jours, destiné aux membres du Comité national ITIE (environ 30-35 participants).
- Remettre sous format électronique les modules au Secrétariat du comité national de l'ITIE pour tirage et distribution lors des formations et à l'occasion d'autres activités du comité national. Les consultants autoriseront donc le comité national ITIE à utiliser le module pour une large diffusion.
- Remettre un rapport d'évaluation de la formation dans les quinze jours qui suivent la tenue de la formation.

## **CALENDRIER ET LOGISTIQUE**

### **Calendrier**

La mission se déroulera à la mi-mars 2017 et comportera un maximum de 5 jours de travail répartis entre la conception et la rédaction des modules, et les deux jours de l'atelier de formation.

Le Consultant sera invité à proposer un calendrier réalisable.

### **Ressources humaines**

Les consultants doivent avoir capitalisé au moins dix (10) années d'expérience professionnelle. Ils devront démontrer :

- Une expertise technique dans le domaine de la législation et de la fiscalité pétrolière ;
- Une expérience réussie dans la formation dans le domaine juridique et fiscal, notamment pour un public de non-spécialistes.

### **Autres moyens**

Le Secrétariat ITIE s'engage à louer la salle et le matériel nécessaire à la tenue de l'atelier de formation. Le Secrétariat est également en charge du tirage des modules de formation.

Toute autre dépense engendrée par la mission pour le consultant national est aux frais de celui-ci et devra être pris en compte dans la proposition financière.

## **MODALITES DE DEPOT DE CANDIDATURE**

Les prestataires doivent soumettre une proposition technique et une proposition financière. Le dossier complet doit être contenu dans une seule enveloppe avec la mention : « Sélection d'un CONSULTANT NATIONAL ET D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR LA FORMATION DES MEMBRES DU CN-ITIE SUR LES ENJEUX ET MEILLEURES PRATIQUES EN MATIERE DE GOUVERNANCE PETROLIERE ET GAZIERE ».

Les Consultants (national et international) peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, et envoyer au Comité National une offre commune.

- Offre technique

La proposition technique demandée comprendra :

- ✓ un CV détaillé du Consultant ou des Consultants (offre commune Consultant national et Consultant international);
- ✓ une note de présentation des références et expériences en matière de formations/ateliers similaires ;
- ✓ une note méthodologique précisant la compréhension du sujet, la méthode de travail et le chronogramme de la mission.

- Offre financière

L'offre financière doit préciser le coût TTC en FCFA détaillé de l'ensemble des prestations selon le cahier des charges. Elle comprendra une proposition commerciale détaillée en fonction des modules d'intervention et du nombre de jours de prestation.

Les Offres doivent être déposées auprès de Mme Solange FALL à l'adresse ci-dessous, par courrier physique ((1) original et deux (2) copies), ou par voie électronique à l'adresse [eitirecrutement@gmail.com](mailto:eitirecrutement@gmail.com) au plus tard le Vendredi 24 Février 2017 à 10 heures précises (GMT).

**Secrétariat Permanent du Comité national ITIE**

**59, rue Saint Michel (Ex Dr Thèze)**

**6ème étage, Dakar**

**Tél : (00221) 33 821 69 72**

**Email : [eitisenegal@gmail.com](mailto:eitisenegal@gmail.com) .**